

**RAPPORT
DE
SUIVI DES
DECRETS
D'APPLICATION
DES LOIS**

Situation au 15 décembre 2006

III/V

**LOI N°2005-371
DU 22 AVRIL 2005
MODIFIANT CERTAINES
DISPOSITIONS LEGISLATIVES
RELATIVES AUX MODALITES
DE L'EXERCICE PAR L'ETAT DE
SES POUVOIRS DE POLICE EN MER**

RAPPORT

SUIVI DES DECRETS D'APPLICATION DES LOIS

ARTICLE 67 DE LA LOI N°2004-1343 DU 9 DECEMBRE 2004 PORTANT SIMPLIFICATION DU DROIT

**CONCERNANT LA LOI N°2005-371 DU 22 AVRIL 2005 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS LEGISLATIVES
 RELATIVES AUX MODALITES DE L'EXERCICE PAR L'ETAT DE SES POUVOIRS DE POLICE EN MER**

Ce projet de décret est piloté par le ministère de la défense, secrétariat général pour l'administration, direction des affaires juridiques, sous-direction du droit public et du droit privé (bureau de l'expertise générale et de la légistique).

Objet du décret	Article de la loi	Base légale	Nature du décret	Consultations obligatoires	Saisine du Conseil d'Etat	Date de publication
Projet de décret relatif à la détermination des catégories de personnels militaires et des affaires maritimes habilités à constater les infractions réalisées en mer et relatives aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers sur le territoire national	Article 12 de la loi du 22 avril 2005	Article 23 de la loi n°94-589 du 15 juillet 1994	en Conseil d'Etat	Saisine pour avis le 3 février 2006 du ministère de la justice et du ministère chargé des affaires maritimes	Saisine le 13 novembre 2006	Avis et accords des ministères contresignataires (justice transports) et recueillis. L'avis du Secrétariat d'Etat à la mer a également été recueilli.